



afidol

CENTRE TECHNIQUE DE L'OLIVIER

INFOLIVE

2014

5

ENTRETIEN et CULTURE DE L'OLIVIER

Infolive n° 5 - avril 2014

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte-d'Azur,
Rhône-Alpes

Oeil de paon

Forte pression, le renouvellement des traitements est souvent nécessaire.

Psylle

Les amas cotonneux parfois spectaculaires en avril et mai ne justifient pas de traitement sur les oliviers.

Teigne

Des populations souvent importantes : prévoir un traitement si les seuils sont dépassés.

FOCUS

**Choisir un produit de traitement
contre la teigne de l'olivier**

Achat d'olivier

Attention, l'extension d'une maladie (dites maladie de Pierce) sur des centaines d'hectares d'oliveraies en Italie doit inciter à la plus grande prudence. En cas d'achat d'oliviers, assurez-vous, dans la mesure du possible d'une production exclusivement française.

Document réalisé grâce aux cotisations versées par les oléiculteurs, les moulins et les confiseries



afidol



CONSULTEZ

www.afidol.org



Région
PACA



la Région
Languedoc
Roussillon

CENTRE TECHNIQUE DE L'OLIVIER

INFOLIVE est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'Olivier pour le compte de l'Association Inter-professionnelle de l'olivier (AFIDOL). Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative. Les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi.

Travaux financés par l'Union Européenne, FranceAgriMer et l'Association Française Interprofessionnelle de l'Olive, dans le cadre du règlement européen CE n°867/2008 du 3 septembre 2008 modifié par le Règlement (UE) N°1220/2011 du 25 novembre 2011, portant modalités d'application du règlement CE n°1234/2007



FranceAgriMer



L'AFIDOL est une organisation d'opérateurs oléicoles agréée sous le numéro OPEO 2012/01

Œil de Paon

➤ Observations et évaluation du risque *

L'épisode pluvieux qui a traversé la France entre les 20 et 25 mars avait été très contaminant pour les vergers qui n'étaient pas protégés. Sur ces vergers les taches apparaissent sur les feuilles contaminées depuis le 10 – 15 avril. (source modèle Œil de paon – DRAAF PACA, S. Régis)

Les conditions climatiques depuis la semaine dernière sont encore très contaminantes.

Dans la plupart des secteurs, le risque de développement de la maladie de l'œil de paon est donc important.

➤ Préconisations

Si plus de 10 % des feuilles sont tachées sur votre verger et si votre dernier traitement a été lessivé, appliquez un traitement à base de cuivre à demi-dose.

Liste des produits à base de cuivre sur le Guide de l'oléiculteur, téléchargeable sur : www.afidol.org, disponibles dans vos moulins, syndicats de producteurs et nos locaux.

Optipaon

Si vous utilisez l'outil d'aide à la décision **Optipaon**, adaptez votre stratégie à la situation
 Pour plus d'infos, reportez-vous à la fiche détaillée sur Infolive 3 du 18 mars 2014 faites votre notation de printemps sur http://www.agrometeo.fr/op_oad.asp

<i>Notation de printemps</i> Vous avez obtenu la note	Préconisations
→ 1	Si le traitement n'est pas déjà fait : faites-le rapidement
→ 2 ou 3	Si le premier traitement n'a pas encore été fait : faites-le rapidement. Si le premier traitement a été fait depuis plus d'un mois et si plus de 10 % des feuilles sont tachées : renouvelez-le. Si le dernier traitement est récent ou si moins de 10 % de feuilles sont tachées : attendez.
→ 4 ou 5	Si les deux premiers traitements ont été fait : attendez. Sinon appliquez le deuxième traitement rapidement.

Il s'agit toujours de traitement à la demi-dose de cuivre par rapport à la dose "maximale" homologuée mentionnée sur l'emballage.

Psylle

Les amas cotonneux sont les sécrétions d'un insecte, le Psylle, qui est certes un piqueur-suceur de sève mais qui ne cause pas de dégâts significatifs sur nos oliviers. Ils sont surtout visibles avant la floraison.

L'observation des amas cotonneux ne justifie pas de traitements sur les oliviers.

Psylles : larves avec leurs sécrétions cotonneuses et adultes >



Teigne

➤ Observations et évaluation du risque *

La présence de teigne est significative ce printemps dans la plupart des secteurs, le risque est en général important.

Comptez les feuilles minées pour définir si le traitement est nécessaire dans votre cas et sur vos oliviers

Moins de 10 % de feuilles minées	Plus de 10 % de feuilles minées
Pas de traitements	Traitement à envisager en mai

Attention aux confusions

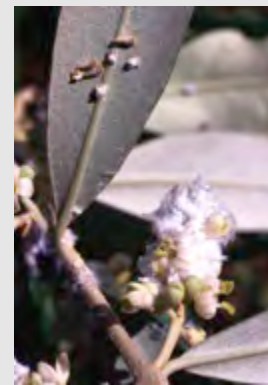
Attention de ne pas confondre, les fils de soie de la génération anthophage de la teigne avec des amas cotonneux du Psylle (ci-dessus) ou des toiles d'araignées.



Toile d'araignées et grappes florales
Les bouton floraux ne sont pas touchés



Fils de teigne et grappes florales
Les boutons floraux sont secs et plus ou moins retenus dans les fils de soie.



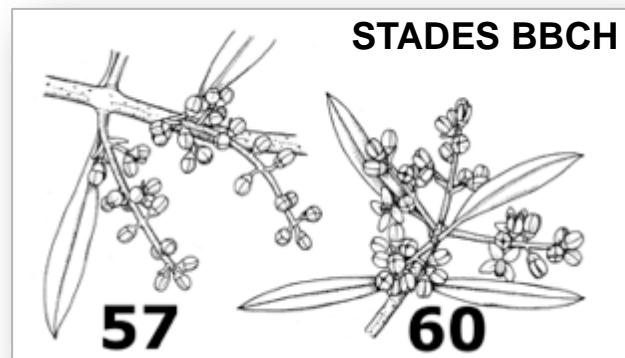
Amas cotonneux de Psylle
Les boutons encore fermés sont couverts de « coton »

➤ Préconisations

Appliquez un traitement à base de **Bt** (= bacille de thuringe, voir ci-après le focus « choix des produits ») si le pourcentage de feuilles minées dépasse 10 %.

Les traitements contre la teigne doivent être appliqués **juste avant la floraison** aux stades, boutons blancs ou BBCH de 57 à 60.

Ce stade va être rapidement atteint **début mai sur les zones précoces**, proches du littoral. Dans les zones les plus tardives il faudra attendre début juin.



* **Observations et évaluation du risque** : les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions PACA, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon. Ces observations sont transcrites dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin Infolive.

Mentions réglementaires : les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 12 septembre 2006 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.

FOCUS

Choix des produits contre la Teigne

Pour la biologie de la teigne reportez vous à notre fiche techniques sur www.afidoltek.org

➤ Spécialités à base de Bt : le meilleur choix

La matière active **Bt** est une toxine produite par une bactérie : *bacillus thuringiensis*. Cette toxine se fixe sur des récepteurs particuliers dans l'intestin de certaines larves d'insectes, qui ne peuvent plus se nourrir et meurent rapidement. Il existe plusieurs variétés de *bacillus thuringiensis*, c'est la variété kurstaki (sérotypage 3a, 3b) qui produit une toxine spécifique aux chenilles de papillons.

Il n'existe pas de site équivalent sur les intestins des autres animaux, ce qui confère aux spécialités à base de **Bt** une bonne spécificité et un faible impact sur l'environnement.

Pour être efficace les spécialités à base de **Bt** doivent être **ingérées** par les larves : il faut donc à la fois **mouiller suffisamment** le feuillage pour atteindre tous les tissus. En verger d'olivier il faut généralement prévoir plus de 600 l/ha, et qu'il fasse **beau dans les jours qui suivent** l'application.

La matière active se dégrade rapidement à la lumière et dans l'eau. Le produit ne doit donc pas être conservé d'une année sur l'autre : **n'achetez que la quantité dont vous avez besoin** pour votre ou vos applications.

Les spécialités proposées se différencient par leurs concentrations en **Bt** et leurs formulations (poudre, granulé, émulsion...), toutes sont **autorisées en agriculture biologique** et quelques unes sont disponibles pour les oléiculteurs amateurs ne disposant pas de certiphyto. Ces spécialités sont généralement sans Délais Avant Récolte (DAR), Zone Non-traitées (ZNT) et Délais de Ré-Entrée (DRE). Il vous appartient toutefois de le vérifier à chaque fois sur l'étiquette de votre produit.

Voir la liste des spécialités commerciales ci-après

➤ Spécialités à base de Lambda cyhalothrine : à éviter

La lambda-cyhalothrine est un pyréthrianoïde de synthèse qui agit par contact et ingestion sur un grand nombre d'insectes. C'est une matière active à large spectre toxique pour la faune auxiliaire du verger, et particulièrement pour les abeilles abondantes au printemps dans les oliviers.

Les spécialités sont classées nocives et dangereuses pour l'environnement, toxiques par contact cutané, toxiques en cas d'ingestion, mortelles par inhalation. C'est un produit qui ne pénètre pas dans le végétal et sa persistance d'action est de l'ordre de 3-4 semaines.

- Nombre d'applications maximum par an : 2
- Zone non traitées : 50 m (point d'eau en bleu sur carte IGN 1/25000)
- Délais avant récolte : 7 jours
- Délais de Ré-Entrée : 48 h

Voir la liste des spécialités commerciales ci-après

➤ Spécialité à base de Phosmet : à éviter absolument

Une seule spécialité est autorisée avec cette matière active contre la teigne de l'olivier. C'est un **insecticide organophosphoré à large spectre**, qui agit par contact, ingestion et inhalation sur un grand nombre d'insectes. Son action est rapide et la matière active **pénètre dans les tissus** sans être véhiculée par la sève. Il est donc peu soumis au risque de lessivage, mais il est très volatil, aussi les mesures de protection de l'applicateur doivent être très strictement respectées. Il est peu soluble dans l'eau et soluble dans l'huile, classé nocif et dangereux pour l'environnement.

- Nombre d'applications maximum par an : 2
- Zone Non-Traitée (ZNT) : 50 m (point d'eau en bleu sur carte IGN 1/25000)
- Zone non cultivées : 20 m
- Délais Avant Récolte (DAR) : 28 j
- Délais de Ré-Entrée : 24 h

Voir la liste des spécialités commerciales ci-après

Spécialités autorisées contre la teigne de l'olivier

Conseillé

A base de Bt	Matière active	Concentration	Dose d'emploi
xen tari WG	B. thuringiensis subsp. aizawai	-	0.050 kg/hl
bacivers DF, bactura DF, biobit DF, dipel DF, scutello DF, delfin, delfin jardin, wasco WG,	Bacillus thuringiensis var. kurstaki	32 U/mg (x1000)	0.050 kg/hl
dipel poudre mouillable, scutello		20 U/mg (x1000)	0.050 kg/hl
dipel PM jardin		3,2 %	1.000 g / l
insectobiol J		3,2 %	0.050 kg/hl
bacivers		6,4 %	0.050 kg/hl
Bactura, biobit 2x, scutello 2x, dipel 2x		60 %	0.050 kg/hl

Toutes autorisées en agriculture biologique, **en gras** les spécialités disponibles pour les oléiculteurs amateurs n'ayant pas de certiphyto.

A éviter

A base de Lambda cyhalothrine	Concentration	Dose d'emploi
agrotech-lambda-cyhalothrine 100 cs, cazeon, hallmark avec zeon, karaibe pro, karate avec technologie zeon, karate zeon, karis 10 cs, kusti, lambdastar, ninja pro, realchemie lambda-cyhalothrin 100 cs, scimitar, sentinel pro, zelambda	100 g/l	0,110 l/ha
Corano, galway, karate xpress, ninja, pool, sentinel	5%	0.220 kg /ha

Disponible uniquement pour les détenteurs d'un **certiphyto. Interdit en agriculture biologique.**
Applications tolérées à l'approche de la floraison sous réserve de traiter en dehors de la présence des abeilles, c'est-à-dire avant 8 h ou après 20 h en mai,

A éviter

A base de Phosmet	Concentration	Dose d'emploi
Imidan 50 WG	50 %	1,5 kg/ha

Disponible uniquement pour les détenteurs d'un **certiphyto. Interdit en agriculture biologique.**



Les spécialités à base de **Bt** offrent la meilleure solution pour la lutte contre la teigne de l'olivier, génération anthophage, à la fois en conventionnel et en agriculture biologique, pour les professionnels et les amateurs.

Avril 2014